

TOUR D'HORIZON DU DÉVELOPPEMENT RURAL BAS CARBONE (LED-R)

- Province pilote du Programme de Réduction d'Émission (ER) du Fonds Carbone du FCPF, choisie pour sa proximité avec la capitale (Kinshasa), un couvert forestier originel encore élevé (87 %) et la présence de concessions de conservation des forêts
- Plusieurs programmes juridiques dont un cadre pour supporter le LED-R en rémunérant les ménages ruraux, les populations autochtones (IP) et le secteur privé pour leur réduction d'émissions
- Interventions LED-R impliquant les populations autochtones (IP) et les communautés locales (LC), les institutions à l'échelle nationale et provinciale, le secteur privé et la société civile
- Les produits agricoles représentent la principale source de revenus pour 90 % des ménages de la province

MOTEURS DE LA DÉFORESTATION

- Petites exploitations agricoles
- Collecte de charbon de bois de subsistance
- Feu
- Exploitations forestières illégales à petite échelle
- Exploitations forestières illégales à grande échelle

ÉMISSIONS ANNUELLES MOYENNES ISSUES DE LA DÉFORESTATION
19,01 Mt CO₂ (2010-2016), incluant la biomasse aérienne et la biomasse souterraine

SURFACE
128 487 km²

POPULATION
1 500 000 – 1 800 000 (estimation de 2016)

IDH
N/D

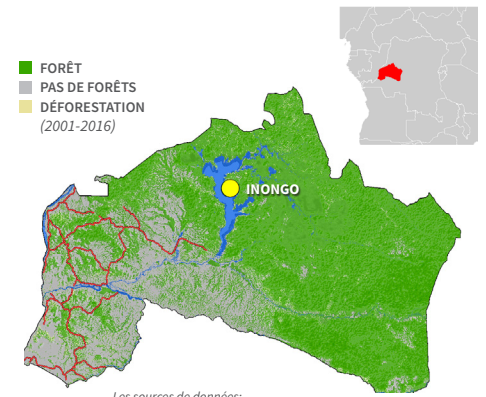
PIB
N/D

GINI
N/D

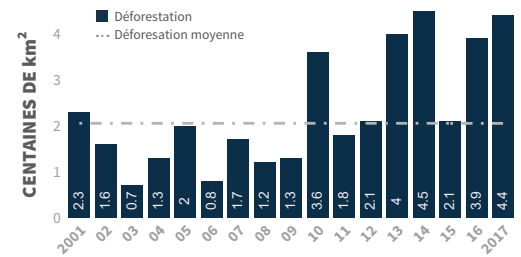
PRINCIPAUX SECTEURS ÉCONOMIQUES

- Agriculture
- Production de charbon
- Sociétés d'exploitation forestière

POPULATION RURALE ET URBAINE
79%/21%



Les sources de données:
Population: FCPF Carbon Fund ERPD
Déforestation: OSFAC & Hansen et al./UMD/Google/USGS/NASA; post-traitement par EII

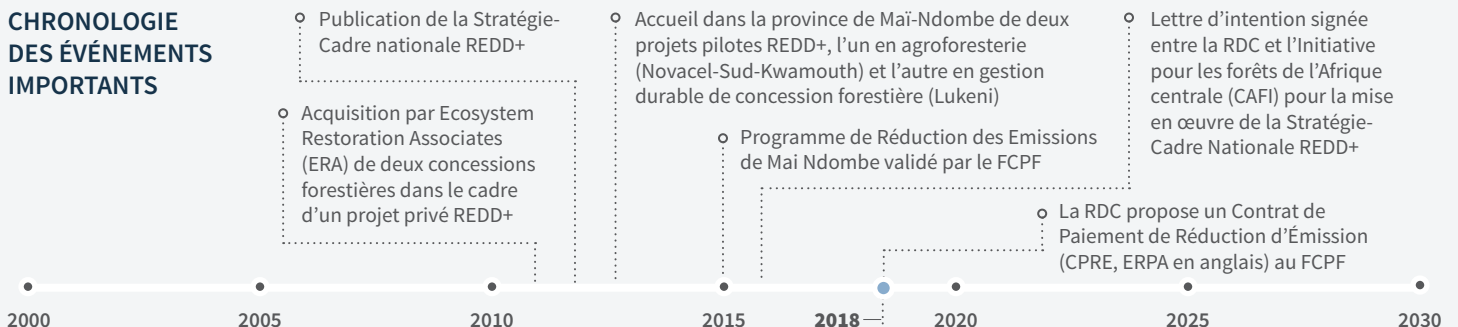


COUP DE PROJECTEUR SUR L'INNOVATION

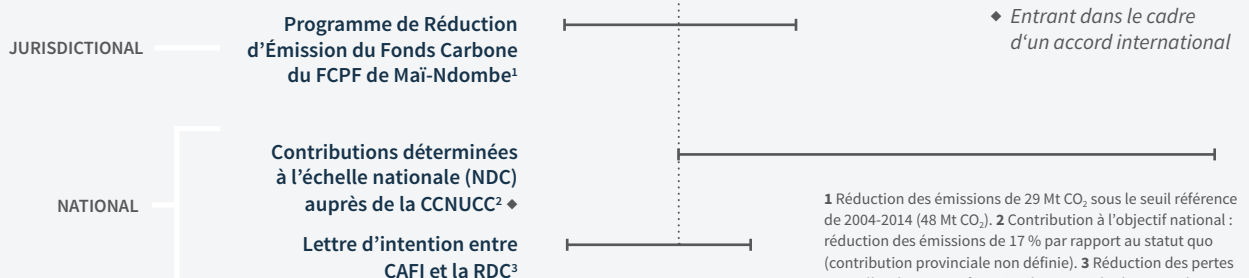
Le Programme de Réduction d'Émission Maï-Ndombe est le premier programme LED-R lié à une juridiction développé par le gouvernement national. Il vise la propagation à grande échelle d'une vision de développement durable de la juridiction par en offrant des alternatives aux activités favorisant la déforestation et desquelles la majorité de la population provinciale est tributaire. Ces alternatives comprennent la rémunération d'activités comme l'agroforesterie, la restauration et la conservation des forêts ainsi que l'amélioration des pratiques d'exploitation forestière. Le Programme comprend des objectifs de performance liés à tout un panel d'indicateurs environnementaux

et sociaux, ainsi que des mécanismes de paiement sur résultats intégrant plusieurs sources de financement, dont le programme d'investissement forestier de la Banque mondiale (PIF), l'Initiative pour les forêts de l'Afrique centrale (CAFI) et le secteur privé. Le but ultime du programme est de réduire les émissions de CO₂ de 29 millions de tonnes d'ici 2021 sur l'ensemble de la juridiction en s'attaquant aux moteurs de déforestation de la province, comme l'agriculture sur brûlis. Ce programme ambitieux est toujours dans l'attente du Contrat de Paiement avec le FCPF et requiert le soutien des acteurs internationaux et des marchés du carbone pour sa mise en œuvre.

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS



ENGAGEMENTS



1 Réduction des émissions de 29 Mt CO₂, sous le seuil référence de 2004-2014 (48 Mt CO₂). 2 Contribution à l'objectif national : réduction des émissions de 17 % par rapport au statut quo (contribution provinciale non définie). 3 Réduction des pertes annuelles de couvert forestier de 300 000 ha à 200 000 ha.

INTERVENTIONS CLÉS

✘ DISSUASIVES 🏠 MESURES HABILITANTES 🌱 INCITIVES

Projets d'investissement contribuant au programme ER de Maï-Ndombe

FINANCEMENT	ORGANISATION(S) EN CHARGE DE LA MISE EN ŒUVRE	INTERVENTION & PRIORITÉS	BÉNÉFICIAIRES
MULTILATÉRAL AUTRE ¹	NATIONALE SANS BUT LUCRATIF ²	Projet intégré REDD+ du Plateau (PIREDD Plateau)³ <i>Alternatives agricoles, gestion des ressources naturelles, renforcement des capacités</i>	LC
MULTILATÉRAL AUTRE ⁴	PRIVÉE INTERNATIONALE ^{5,6}	Projet intégré REDD+ du district Maï-Ndombe (PIREDD Maï-Ndombe) <i>Projet complémentaire au PIREDD Plateau visant à couvrir l'ensemble de la province</i>	IP & LC
MULTILATÉRAL AUTRE ⁷	NATIONALE AUTRE ⁸	Gestion durable des forêts par les peuples autochtones <i>Renforcement des capacités, moyens de subsistance alternatifs et développement rural</i>	IP
PRIVÉ INTERNATIONAL ²	PRIVÉE INTERNATIONALE ²	Wildlife Works Carbon (WWC) Projet REDD+ Maï-Ndombe <i>Réduction de l'abattage légal et illégal, amélioration de l'agriculture, renforcement des capacités et développement socio-économique</i>	IP & LC

1 Banque mondiale (Programme d'investissement forestier - PIF). 2 WWF RDC. 3 Composante 1 du Programme de Gestion Améliorée des Paysages Forestiers (PGAPP). 4 Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI). 5 Forest Resources Management Ingénierie (FRM). 6 Wildlife Works Carbon (WWC). 7 Banque mondiale (via le Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales - DGM - du PIF en RDC). 8 Comité de pilotage du DGM (groupe issu de la société civile et des représentants IP).

PROGRÈS VERS UNE DURABILITÉ JURIDICTIONNELLE

○ DÉMARRAGE ● INTERMÉDIAIRE ● AVANCÉ

Stratégie intégrée LED-R	○	Le programme ER cible les moteurs de la déforestation. Il a été approuvé par les autorités nationales
Planification spatiale	○	<ul style="list-style-type: none"> Aucune planification spatiale de la province Chevauchement des droits d'utilisation des sols
Objectifs de performance	●	Le programme ER définit des objectifs à l'horizon 2021 dans 5 domaines : climat, biodiversité, droits, moyens de subsistance, financement et gouvernance
Mesure, notification et vérification (MRV)	○	Le système MRV développé pour évaluer la progression vers les objectifs ER territoriaux n'est pas totalement opérationnel
Politiques et incitations	○	<ul style="list-style-type: none"> Absence de politiques juridictionnelles des secteurs qui affectent l'utilisation des terres ; Les concessions illégalement octroyées par le gouvernement national ont retardé la signature de l'ERPA et menacé les investissements multilatéraux
Gouvernance multipartite	○	Le comité de pilotage provincial REDD+ sera composé de représentants du gouvernement, de la société civile, d'IP et du secteur privé ; cependant, ce comité de pilotage n'est pas encore opérationnel
Agriculture durable	○	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'incitations pour l'amélioration de la durabilité dans le secteur productif 3 concessions forestières accompagnées de plans de gestion des forêts, soutenues par la Coopération française
Peuples autochtones et communautés locales	○	<ul style="list-style-type: none"> Les droits fonciers, droits et droits d'usage sur les ressources naturelles ne sont pas clairement définis et marginalisent les populations Pygmées indigènes Manque de dispositions légales pour la résolution des conflits lié à l'utilisation des terres
Financement LED-R	●	<ul style="list-style-type: none"> Les programmes PIF et CAFI incluent des mécanismes de paiement pour services environnementaux (PSE) destinés aux ménages ruraux Un accord pour l'achat de 15 Mt CO2 dans le cadre du Programme ER est en discussion avec le FCPF Le projet REDD+ WWC vend des crédits carbone sur les marchés de compensation volontaire

DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

LES DÉFIS

- Les faiblesses de la gouvernance et des outils techniques dans l'application des lois environnementales
- Le contexte d'affaires peu propice à l'implication des parties prenantes dans les chaînes de valeur agricoles
- L'incertitude liée au foncier et aux droits sur les ressources entraîne l'exploitation des ressources naturelles et la pauvreté
- L'amélioration des pratiques agricoles est freinée par l'accès limité au crédit des familles rurales

LES OPPORTUNITÉS

- Le financement additionnel du Programme ER par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et CAFI apporteront les fonds nécessaires à la réalisation des objectifs du programme
- Une province en situation d'interventions favorables grâce à un couvert forestier élevé et un taux de déforestation historiquement bas
- Des levées de fonds prévues au Programme ER pour le développement d'activités pilotes
- Le potentiel pour la province de piloter un approvisionnement durable en produits forestiers et agricoles avec une meilleure planification de l'utilisation des terres et des incitations de conservation

CITATION | C. Reyniers. 2018. "Maï Ndombe, République Démocratique du Congo" in C. Stickler et al. (Eds.), *L'état de la Durabilité Juridictionnelle*.

San Francisco, CA: EII; Bogor, Indonesia: CIFOR; Boulder, CO: GCF-TF.

RÉFÉRENCES COMPLÈTES ET SOURCES DE DONNÉES DISPONIBLES À www.earthinnovation.org/state-of-jurisdictional-sustainability

2018/10/15

ÉQUIPE TECHNIQUE



AVEC LE SOUTIEN DE



based on a decision of the German Bundestag